

“Les Coutumes de la première classe (dont fait partie la nouvelle Coutume de Paris), ne présentent aucune difficulté, ajoute Henrion de Pansey, ni sur la quotité du domaine que le Vassal peut aliéner, ni sur la faculté de recevoir des *deniers d'entrées*..... Les mots “se jouer et faire son profit,” sont, dit-il, p. 380, des “expressions générales qui autorisent toutes les espèces d'aliénation.”

A l'autorité de l'auteur des “Dissertations féodales,” vient naturellement se joindre celle de son contemporain, Hervé, qui, comme lui, est un des derniers feudistes qui ont écrit avant la révolution française. Hervé (1) dit que “l'article 51 de la Coutume de Paris n'exécute absolument aucune espèce de contrat. Il porte indistinctement et dans les termes les plus généraux, que le Vassal *peut se jouer, disposer et faire son profit des héritages, rentes, etc.* Ainsi, le Jeu de fief peut s'opérer par bail à cens, par bail à rente, par donation, par legs, par échange, par vente, par sous-inféodation ; en un mot, par tous les contrats qui transportent la propriété ; mais il ne faut détacher de pas un de ces contrats, aucune des conditions requises pour la validité du Jeu de fief.” (2)

6. Tel était le Jeu de fief dans la France, lorsque ses Rois entreprirent l'établissement des colonies qu'ils fondèrent en Amérique. Après avoir ainsi démontré le caractère,

(1) Théorie des matières féodales et censuelles, t. 3, p. 374.

(2) Voyez : Brodeau, sur la C. de Paris, t. 1, p. 534, nos. 19, 20, 23, 25 et 26..... “le Vassal peut vendre et aliéner les deux tiers de son fief à *prix d'argent*, ou les bailler à cens, rente ou emphytéose, etc.

Ferrière, sur l'art. 51 des “Fiefs ;” p. 842, no. 3, p. 843, no. 6, p. 845, no. 17, p. 847, nos. 26, 27, p. 852, no. 45, p. 855, no. 1, où il est dit que par les mots de cet article “*faire son profit, etc.*,” c'est disposer par vente ou autre manière d'aliénation, dont il puisse tirer *quelqu'argent en cas de besoin*.....

Fonmaur, des “Lods et Ventes,” t. 2, chap. 21, p. 86, 87, 89, 94.